

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

**Objet : Site Natura 2000 - FR2200349 « Massif forestier de Crécy-en-Ponthieu » :  
demande de financement pour l'année 2023 sur les volets « Animation » et « révision du  
DOcOb »**

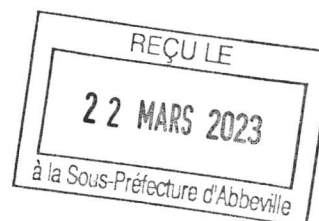
L'an deux mille vingt et trois, le 13 mars, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, convoqué le 6 mars, s'est réuni dans l'espace de conférence Max Lejeune de l'immeuble Garopôle sous la présidence de Patricia POUPART.

Etaient présents : Eric Baledent, Antoine Berthe, Jean-Pierre Boudinelle, Yves Butel, Emmanuel Delahaye, Dominique Delannoy, Philippe Delaporte, Pascal Demarthe, Anne-Marie Dorion, Mathieu Doyer, Bernard Duquesne, Denis Durot, Joël Farcy, France Fongueuse, Jean Gorriez, Guy Hazard, Claude Hertault, Claude Jacob, Jean-paul Lecomte, Jean-Jacques Leleu, Jean-Charles Martel, Jocelyne Martin, Christophe Mennesson, Eric Mouton, Arnaud Petit, Patricia Poupard, Laurent Pruvot, Henri Sannier, Guy Taeck, Jacky Thueux, Catherine Tschanz, Christine Vanhée,  
Etaient excusés ayant donné pouvoir : Madame Sabrina Holleville-Milhat, Monsieur Emmanuel Maquet.

Madame la Présidente ouvre la séance et propose de désigner Monsieur Eric Kraemer en qualité de secrétaire de séance conformément au texte en vigueur.

Délibération n°TD/CS.23.8

La Présidente expose :



Depuis 2021, le PNR est structure porteuse du site Natura 2000 « Massif forestier de Crécy-en-Ponthieu » et en assure l'animation depuis 2022.

Un premier Document d'Objectifs (DOCOB) a été validé en COPIL du 19/04/2010.

En 2023, le PNR souhaite poursuivre l'animation du site Natura 2000 et engager la révision du DOCOB (lancement des études phytosociologiques, naturalistes, socio-économiques...)

La révision s'articulera en 3 phases :

	Réalisations	Calendrier prévisionnel
Phase 1	- Suivi des inventaires/diagnostics sous-traités. - Réalisation des diagnostics en interne - Restitution synthétique des inventaires en COPIL	2023
Phase 2	- Définition et priorisation des enjeux et mesures conservatoires en groupes de travail suite aux données révélées par les inventaires/diagnostics	Fin 2023
Phase 3	- Rédaction du DocOb - Validation en COPIL	2024

A cette fin, la participation financière de la Région Hauts-de-France à hauteur de 100% du budget prévisionnel estimé à :

- 33 598,34 € TTC pour le volet animation ;
  - 66 608 € TTC pour le volet « révision du DOCOB »
- est demandée.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir débattu, le comité syndical décide à l'unanimité :

- ✓ D'approuver les plans de financement « animation » et « révision du DocOb Natura 2000 » pour l'année 2023 et à solliciter les partenaires financiers,
- ✓ D'autoriser la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution et à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour Extrait conforme,  
La Présidente,  
Patricia POUPART

